

Lyon, 12 octobre 2012

---

## Compte rendu du CTL du 12 octobre 2012

Le CTPL a été convoqué aujourd'hui avec à l'ordre du jour l'examen de trois documents de synthèse relatifs à l'exercice 2011.

Le rapport annuel, le bilan social et la formation professionnelle ont ainsi été abordés.

La délégation FO a souligné que ces points concernant l'année dernière, étaient abordés à la mi-octobre 2012... pour information simplement, c'est à dire sans vote.

Bien que reposant sur des documents de qualité dans l'ensemble, l'examen de ceux-ci n'a pas donné lieu à d'importants débats. On retiendra ces quelques éléments forts :

En réponse à l'introduction du Président, FO a rappelé que l'essentiel des problèmes liés aux conditions de travail et aux risques psycho-sociaux tenait aux suppressions d'emplois sans fin et restructurations dogmatiques et destructrices.

Nous avons trouvée consternante la prise de position du Ministre Moscovici, citée par le Président du CTL, qui a jugé nécessaire de réaffirmer la place de la DGFIP « au cœur de la République ».

Nos missions fiscales et de maniement de fonds publics relèvent évidemment, naturellement du champ régalién. C'est ce que nous avons réaffirmé en même temps que l'opposition claire de FO à toute tentative gouvernementale de s'attaquer aux statuts.

Sur le bilan social, la question des « pacte(s) » a été abordée. L'administration a dit les positionner dans des services/postes où ils sont susceptibles de pouvoir rester.

Sur la Formation Professionnelle, la remarque FO pointant le caractère chronophage de grands programmes obligés de formations... dispensables ! (par exemple, près de 2000 formations « discrimination » dispensées dans le Rhône).

Sur le rapport annuel, les représentants FO ont dénoncé le fait que la mention d'une des restructurations majeures actuellement en cours (« rapprochement » T. Lyon Municipale / T. Grand Lyon) apparaissait pour la première fois à l'initiative de l'administration, en page 56 et en quelques mots... en octobre pour un sujet sur lequel nous avons interrogé la direction dès janvier !

Cela est révélateur de l'absence de ce dialogue social pourtant si souvent invoqué par la direction.

D'ailleurs, comme lors des derniers CTL, le directeur a attaqué la délégation FO. « Vous êtes contre tout ce que je fais ». Le fait que nous l'ayons systématiquement informé en amont des

inquiétudes qui se faisaient jour ne semble pas devoir être pris en compte... La servilité ne passera certes pas par nous.

Sur ce sujet « fusion », nous avons par ailleurs du déplorer une prise de position syndicale la qualifiant d'« évolution inévitable ». Un propos certainement évitable qui fragilise l'opposition à un projet qui n'a d'autre objectif qu'être le prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois.

Au delà de ce sujet, d'autres ont cru devoir égrener les qualités qu'ils prêtent à notre directeur (« crédible ») ou à sa « parole » qualifiée de « très positive ». Citations relevées parmi d'autres.

En questions diverses :

Un rapport IGF sur Gaïa est en cours. Nous dira-t-on que cet outil est un boulet pour les services ?

Modalités d'attribution des tickets restaurants : les jours non effectivement réalisés seront déduits pour tout le monde. En particulier dans la situation d'une journée complète de récupération.

Le chauffage est lancé depuis le 15 octobre. La note initiale évoquait le 15 novembre...

Budget de fonctionnement : si 2012 doit pouvoir être –difficilement- bouclé, les perspectives 2013 sont calamiteuses : -10% sont envisagés. -40% depuis la fusion en 2010. Nous avons rappelé la réalité du terrain : le rationnement jusqu'au papier imprimé recto-verso. Inadmissible.

Immobilier : Lyon Amendes pourrait à terme rejoindre l'ex DIT avec la DIRCOFI et la délégation.

Gd Lyon/Lyon Municipale : la direction aurait trouvé « 140/150m2 supplémentaires ». Nous compterons ensemble... pour vérifier que le ratio m2/agent est respecté tout en garantissant sanitaires et archives entre autres.

Meyzieu : d'après notre directeur, la restructuration/amputation envisagée ne fait (presque) que des heureux. Cette trésorerie ne fermera pas, c'est promis. Nous en reparlerons...

Enfin, il nous faut signaler que le directeur s'est plaint à plusieurs reprises que les syndicats n'aient pas défendu... les primes des directeurs !

Les représentants FO DGFIP :

Thierry MALOSSE

Yves RAICHL

04 72 40 77 12

**PS : SI VOUS SOUHAITEZ PLUS DE DETAILS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : .....

AFFECTATION : .....

.....

déclare vouloir adhérer à FO-DGFIP

Fait à ..... le.....

(signature)